



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

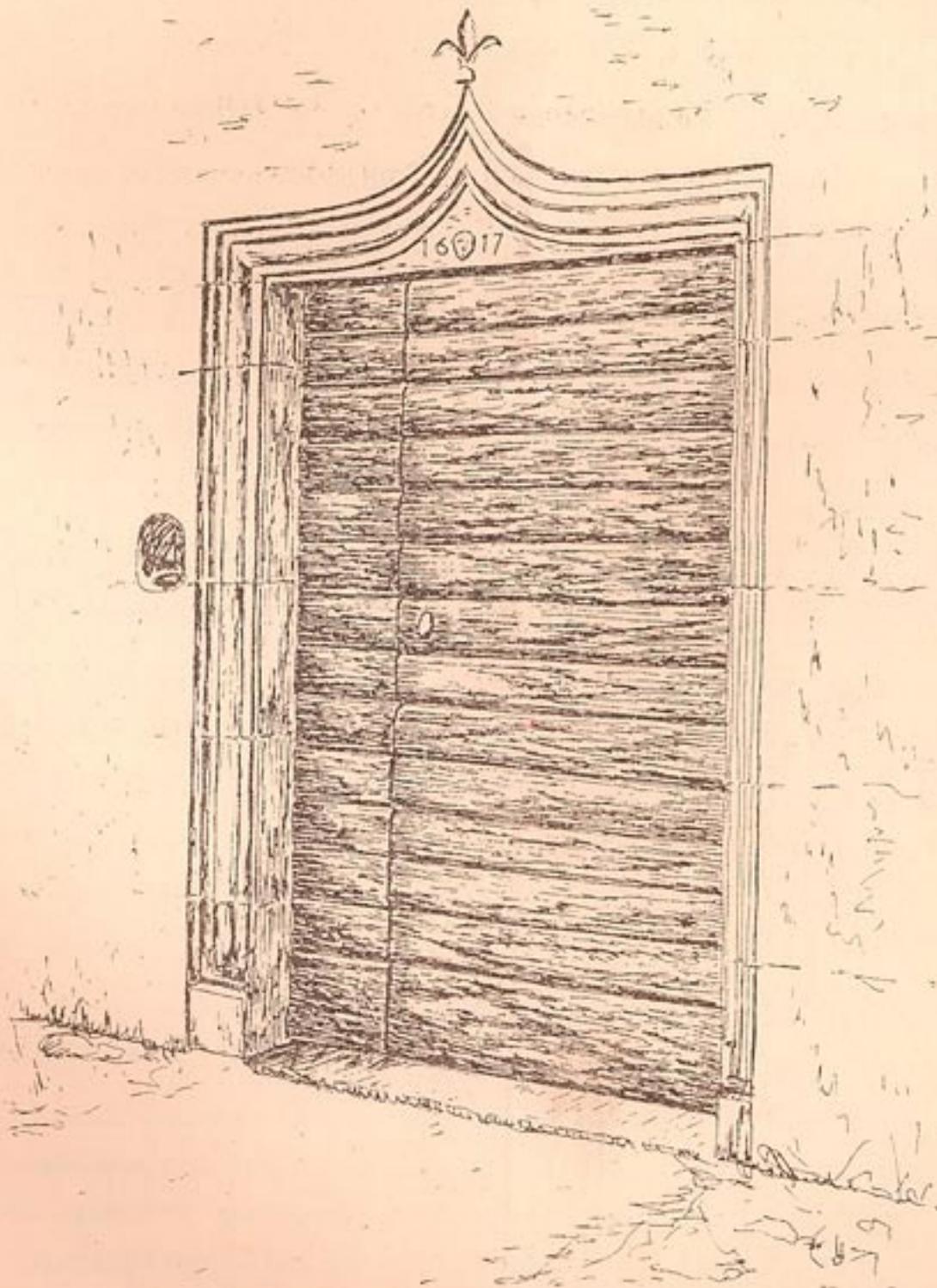
N° 32

DECEMBRE 1991

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

C.C.P. DIJON 2861-59 F



Imprimeurs APEP 13 rue du coin d'enfant
39150 ST LAURENT

GÉRANT : M. Louis CHARNU à St-Laurent-en-Grandvaux.

DÉPOT LÉGAL
4° TRIMESTRE 1991

SOMMAIRE

COUVERTURE. Portail du "Pardon de SALAVE	1
EDITORIAL du ROULIER par W. GOYARD.....	3
SURPRIS... SURPRISE ... par Catherine et Yves	4
A L E S I A par Mme Denise PIARD	5
L' EXPOSITION 1991 Compte-rendu par J. LOUVIER	7
Un AUROCH à St-LAURENT ? par J.L. GRILLET	12
QUE RESTE - T - IL de l'ABBAYE ? par J. LOUVIER	14
Le GRANDVAUX IL Y A 200 ANS par Jean F E R R E Z	20
NOS PROJETS	27
BILAN 1991 par J. G A S Q U I	28
La BIBLIOTHEQUE par Mme F. G A S Q U I	30
"MEURTRE sur le GRANDVAUX " ... commentaires par Mme D. PIARD, et... Bernard CLAVEL	32
CHRONIQUE PHILATELIQUE par Michel CHAPOUTOT	33
<u>CONVOCATION à l' ASSEMBLEE GENERALE</u> , le Vendredi 10 Janvier au siège social, MAIRIE de GRANDE - RIVIERE (Les GUILLONS) ...	36

EDITORIAL

"Alors, quoi de neuf au pays , ? "

..... Certaines choses qui ne laisseront pas indifférents les amoureux du patrimoine local.

Tout d'abord la restauration de la Chapelle de SALAVE par la commune de Saint-LAURENT. Le crépi a été refait, le toit repeint et l'électricité installée.

On ne sait pas exactement de quand date cet ancien moulin à vent, mais on le trouve déjà cité en 1650. Les ailes placées sur le toit de tavaillons qui était monté "sur roulettes", ont été brisées par un ouragan en 1829. Et c'est en 1850 qu'il fût transformé en chapelle (baptisée en 1858: Notre Dame du Jubilé). Elle a brûlé en 1907, victime de la foudre et fût recouverte en tôle. La dernière restauration datait de 1953.

Les travaux qui ont été effectués ont permis de découvrir des fenêtres obstruées de toutes tailles et à tous les niveaux, ce qui accentue le mystère qui plane sur ce monument.

A l'intérieur ont été installées les pierres d'encadrement d'une porte de chapelle (ou de pardon ?) datant de 1617, qui se trouvait à SALAVE de VENT. Ces pierres avaient été déposées il y a une vingtaine d'année dans un champ, aux PONCETS. C'est grâce à l'intervention de Monsieur l'abbé POIBLANC et à l'accord de Monsieur René PROST (propriétaire) qu'elles ont été sorties de l'oubli! (dessin couverture)

D'autre part, vous avez pu constater que la chapelle des CHAUVINS, elle aussi, a été restaurée par la commune de GRANDE-RIVIERE et la paroisse de l'ABBAYE. Les lézardes ont disparu et la porte est neuve.

Cette chapelle, édifiée en 1628, a été construite par la famille CRESTIN de la FERTE.

Nous pouvons "tirer notre chapeau " à toutes les personnes et Assemblées qui ont contribué à ces restaurations et pour terminer, je vous souhaite une bonne et heureuse année, et tous nos voeux pour 1992, en particulier celui de continuer dans l'élan de 1991 et de faire toujours plus pour la conservation du patrimoine grandvallier.

Le Roulier

A l'occasion de leur mariage, un cadeau (assiettes) a été offert, au nom de notre Association, à Catherine CHAREU et à Yves JOURNOY, avec tous nos voeux de bonheur. A la sortie de l'église, une délégation des " Amis du GRANDVAUX ", en costumes d'époque, formait une haie d'honneur. Très touchés par cette marque d'amitié, les "jeunes mariés" remercient...

SURPRIS ... SURPRISE ...

Eh oui, je crois que ce fut l'état dans lequel nous étions, Yves et moi, à la sortie de l'église, car à aucun moment, cette idée ne nous avait effleuré l'esprit...

C'est un GRAND MERCI que nous vous adressons à tous pour votre participation à la bonne réalisation de notre mariage, qui fut un grand jour pour nous deux ... et pour nos deux familles.



Merci aussi pour votre générosité et votre gentillesse à notre égard. Eh oui, si nous voulons avoir autant d'enfants que d'assiettes, je crois qu'il est grand temps de se mettre au travail... surtout si nous voulons repeupler notre cher GRANDVAUX.... Enfin, ils pourront avoir de gros appétits..., les assiettes étant de la taille de l'argantua !

Dès la parution du prochain "LIEU" , nous rejoindrons votre association.

Catherine et Yves

ALESIA

"Vous ne me ferez pas croire..."

Phrase entendue souvent après la soirée débat de mars dernier, dont le sujet était : ALESIA A CHAUX DES CROTENAY et où notre ami, Maxime COTTET nous présentait les travaux et les recherches en cours au sujet du site d'ALESIA.

Cette conférence, avec projection de diapositives, expliquait les méthodes et conclusions de deux historiens : Messieurs André BERTHIER et André WARTELLE (qu'on peut rencontrer l'été à Chaux des Crotenay). Grand intérêt pour les Amis du Grandvaux, car l'enjeu de la recherche se situe à nos portes.

"Vous ne me ferez pas croire...", car depuis la 1ère page de ma petite histoire de France, je connais César et Vercingétorix...

"Vous ne me ferez pas croire...", car tous les apprentis bacheliers du passé ont "bataillé" avec César sur les versions du COMMENTAIRE DE LA GUERRE DES GAULES.

"Vous ne me ferez pas croire...", car nous connaissons bien le MONT AUXOIS vers Alise Sainte Reine et la grande statue de VERCINGETORIX qu'on aperçoit depuis le train.

"Vous ne me ferez pas croire...", car à l'ECOLE DE GUERRE, tous les grands capitaines français ou étrangers, sous les rois ou sous les républiques, ont pris des leçons de stratégie militaire à la guerre de mouvement, aux grandes chevauchées de la guerre des Gaules.

"Vous ne me ferez pas croire...". Il y a encore des gens, à LONS et ailleurs, pour affirmer que le Haut-Jura n'a aucun vestige préhistorique, n'a pas d'histoire.

Personne dans cette affaire ne veut "FAIRE CROIRE". Ce serait une attitude contraire à l'HISTOIRE, qui est une science, donc une recherche constante. Or, la recherche historique, dans ses recherches pour ALESIA, s'appuie sur un document "incontournable", "de première main" : la description précise, faite par CESAR lui-même, qui a bien regardé le site, reconnu le site, évalué les possibilités du site !

Il faut citer un passage du "COMMENTAIRE DE LA GUERRE DES GAULES" : en abrégé B.G. référence BG LXIX :

"La place elle-même était au sommet d'une colline, dans une position très escarpée, si bien qu'elle semblait ne pouvoir être prise que par un siège en règle. Au pied de la colline, de deux côtés, coulaient deux rivières. En avant de la place s'étendait une plaine d'environ trois mille pas de longueur ; sur tous les autres points, la place était entourée par des collines, peu distantes entre elles et d'une égale hauteur. Au pied du mur, toute la partie de la colline qui regardait l'orient était couverte de troupes gauloises, et en avant elles avaient ouvert un fossé et élevé une muraille sèche de six pieds de hauteur. Les fortifications qu'entreprenaient les Romains s'étendaient sur un circuit de onze mille pas. Les camps avaient été placés sur des positions avantageuses, et on y avait construit vingt-trois portes fortifiées. Dans ces portes on détachait pendant le jour des corps de garde, pour empêcher toute attaque subite ; pendant la nuit, ces mêmes portes étaient occupées par des veilleurs et de fortes garnisons."

A la lecture d'autres chapîtres, la description s'étoffe, les détails se précisent à mesure que se déroulent les actions du siège.

Partant de ces éléments descriptifs précis, Messieurs BERTHIER et WARTELLE ont entrepris, de dessiner le PORTRAIT ROBOT du site d'ALESIA : Portrait robot qui s'est révélé, sans idée préconçue, parfaitement applicable au site de SYAM - CHAUX DES CROTENAY relevé sur carte d'Etat major.

Bien des recherches passées sur le site d'Alésia se sont révélées illusoire, mais ce n'était pas illusion de rechercher les lieux du siège en direction des passages obligés pour franchir la chaîne du Jura : César, après la défaite de GERGOVIE faisait retraite vers les HELVETES, ses alliés; ALIESE ? BESANCON-MION ? SALINS ? IZERNORE ?... Or Alésia de CHAUX DES CROTENAY se trouve bien sur la route romaine qui franchit la LEMME à CORNU, qu'on retrouve à la SAVINE, aux ROUSSES, à SAINT-CERGUE, jusqu'à NYON. Pour le train et l'arrière-train, considérables, il fallait plus qu'un sentier.

Personne "NE VEUT FAIRE CROIRE". Personne ne veut déboulonner la statue du MONT AUXOIS, personne ne veut concurrencer les atouts touristiques d'aucun site.

Que ceux qui s'intéressent à cette question historique du site d'ALESIA lisent, visitent, accompagnent les AMIS DU GRANDVAUX dans leur promenade pédestre du 1ER MAI 1992.

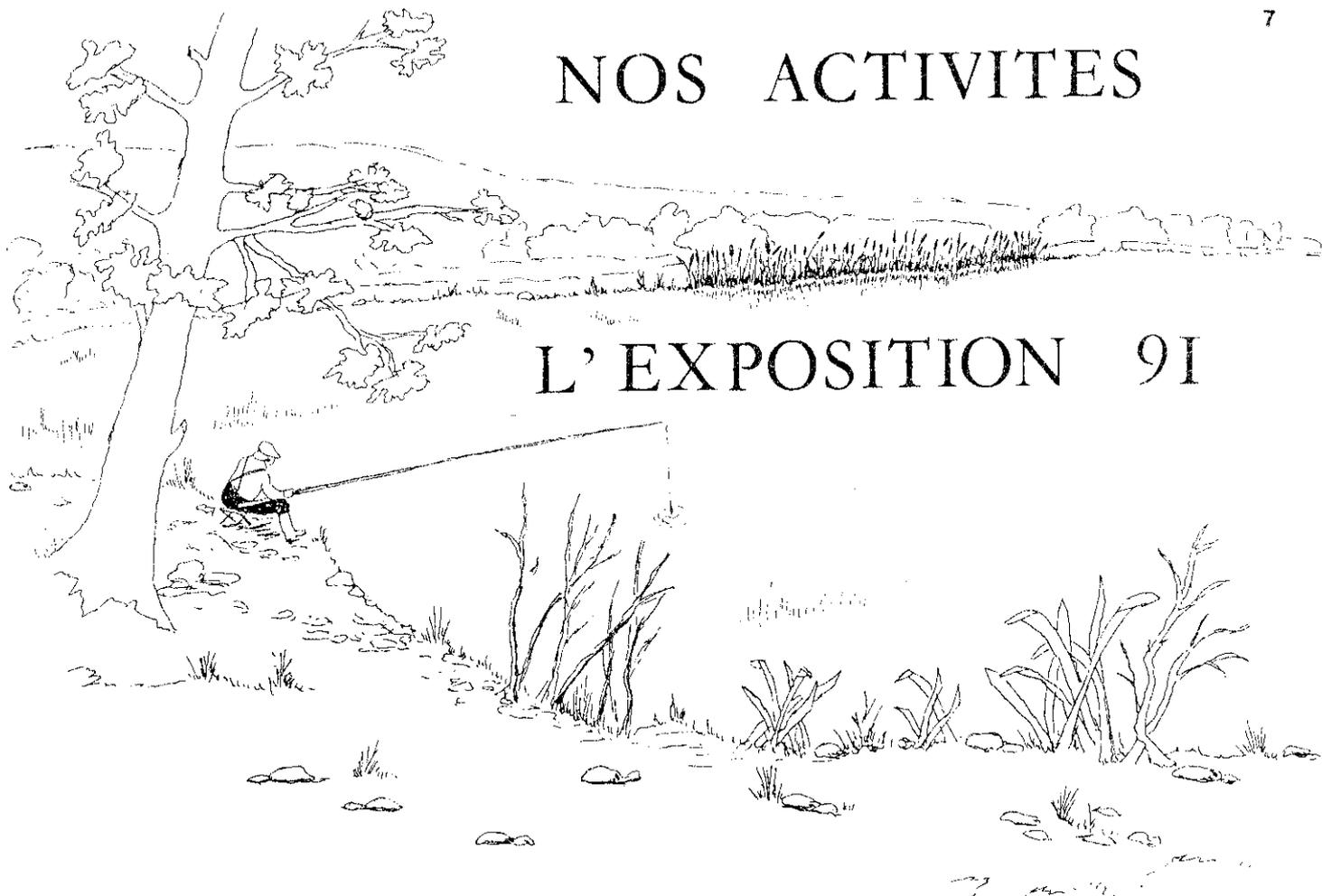
Je ne dis pas "FOUILLENT" car, pour 1'heure, les fouilles à CHAUX DES CROTENAY sont interdites !

Denise PIARD



NOS ACTIVITES

L' EXPOSITION 91



Consacrée initialement aux lacs du GRANDVAUX et, par extension , à l' EAU en général, source de nombreuses activités et principalement source de vie puisque le corps humain en renferme plus de 60 pour cent et que la nature ne peut vivre sans ce précieux liquide, il fallut se limiter... par suite du manque de place ! Il y a en effet tant de choses à dire et à montrer sur l' EAU.

Située en bordure du lac de l'Abbaye, d'accès facile, la ferme BURLET (chez "la Joséphine"), mise à notre disposition, pour la circonstance par la Commune de GRANDE-RIVIERE convenait parfaitement pour ce genre d'activité.

Au cours de l'inauguration, le Dimanche 14 Juillet, en présence de nombreux invités dont Mr Georges MICHAUD, Conseiller Général, et de la plupart des Maires et élus des communes du GRANDVAUX, le Président Louis CHARNU fit part de sa satisfaction de voir chaque année depuis 1976, dans un site différent, une exposition organisée par la Société sur un thème toujours nouveau.

Il devait remercier chaleureusement et féliciter tous ceux et celles qui avaient participé de quelque façon que ce soit à l'organisation de cette 16^e exposition.

Dès l'entrée, dans une première partie, un certain nombre de panneaux mettaient tout de suite le visiteur "dans le bain..." : l'alimentation des lacs, le relief karstique, les précipitations. Ensuite, une carte de la situation des lacs, puis pour chacun, un plan, avec l'appellation officielle, officieuse ou habituelle, les caractéristiques (commune, altitude, superficie, profondeur etc...) les exutoires, les cours souterrains, ainsi que des photographies d'hier et d'aujourd'hui, documents, légendes.

Les fontaines d'hier n'avaient pas été oubliées ...

La seconde partie "activités" était matérialisée par la pêche (barque, filets, nasse, etc...), la pratique de la planche à voile et la plongée, avec tenue et équipements, ainsi qu'un magnifique coffre retrouvé au fond d'un lac, et ... n'ayant (paraît-il) jamais contenu de trésor !

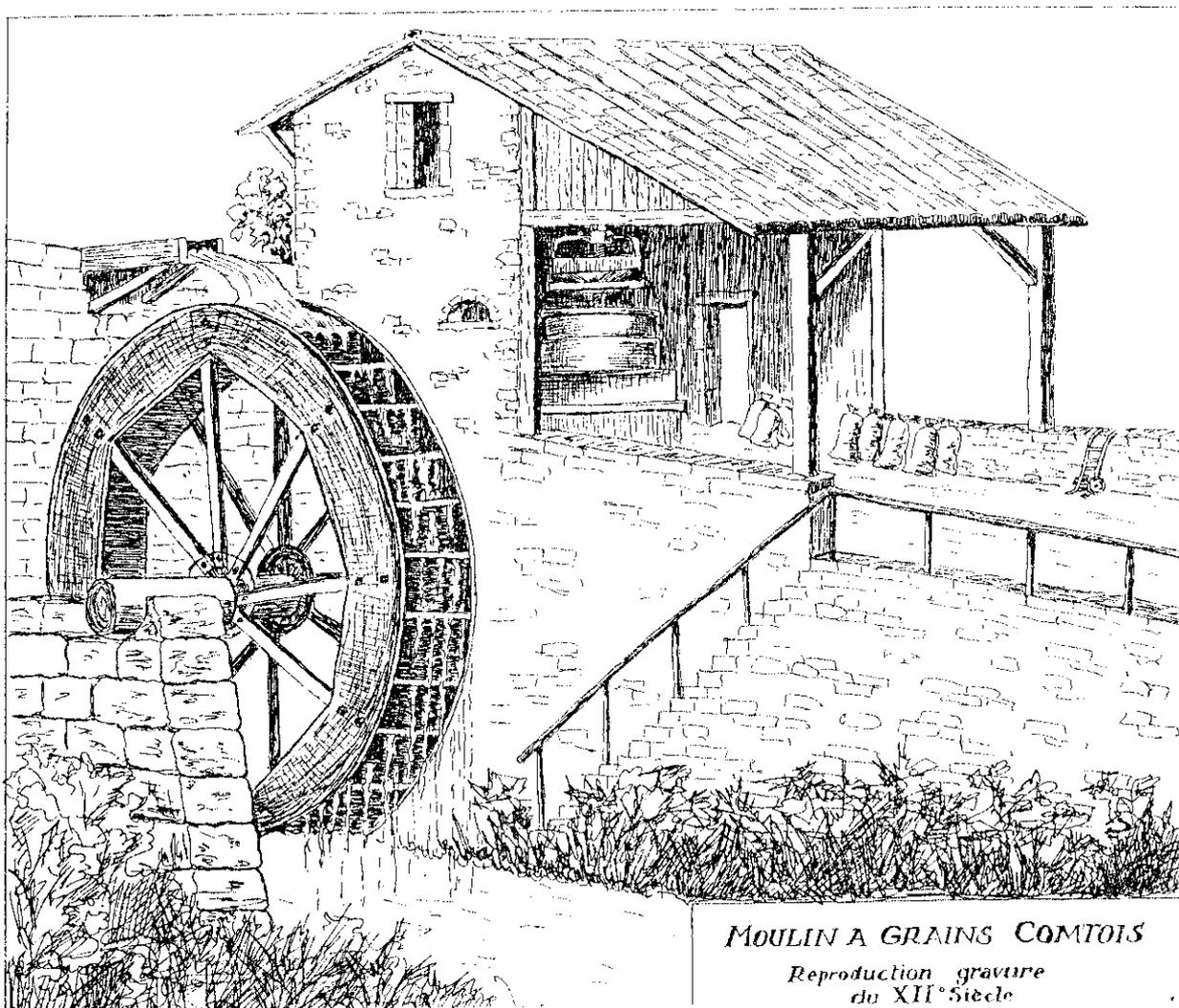
Puis le visiteur ne pouvait qu'être émerveillé devant la partie "NATURE". Monsieur CART-LAMY (Jura-Nature, CHAUX du DOMBIEF) avait présenté une quinzaine d'oiseaux naturalisés, presque plus vrais que nature: héron cendré, canards "col vert", grèbe huppé, foulque, etc... c'était un émerveillement.

Au passage, un regard sur une corne d'auroch datant d'il y a 8 000 ans. (voir pages suivantes)

Ce qui a également été très remarqué, c'est une exposition des différents spécimens de la flore du bord de l'eau et des tourbières, à l'initiative de Mr Henri MICHAUD, Président de la Sté des Naturalistes de St-LAURENT, avec la participation de Mr Yorick FERREZ. Et chaque semaine, il fallait renouveler la collection !

Quelques représentants des poissons des lacs eurent beaucoup de peine à survivre dans un aquarium prêté par le magasin "la corne d'abondance, de CHAMPAGNOLE. Il faut citer le dévouement et le mérite de Raymond BAILLY-SALINS qui, en véritable "papa poule", venait chaque jour surveiller et alimenter, bichonner ces vertébrés aquatiques...

L' eau, source d'énergie, actionnant jadis des roues à aubes ou à palettes, puis vers 1900 les premières turbines électriques était représentée par la maquette d'un moulin à grains du 12^e siècle, réalisé par Bénigne PERRUCHON.



Puis l'eau, celle que l'on boit, n'avait pas été oubliée. Des panneaux étaient consacrés au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GRANDVAUX, créé en 1948 par Mr Gilbert BOUVET, Maire de St-LAURENT. Actuellement, ce syndicat alimente un vingtaine de communes, avec de l'eau puisée dans le lac de l'Abbaye et l'apport de quelques sources (Les CROZETS, St-MAURICE-CRILLAT et St LUPICIN). En période de pointe, les besoins journaliers sont de l'ordre de 4000 mètres-cube.

PORTEUR d'EAU au XV^e SIÈCLE ...



Le réseau actuel se compose de:

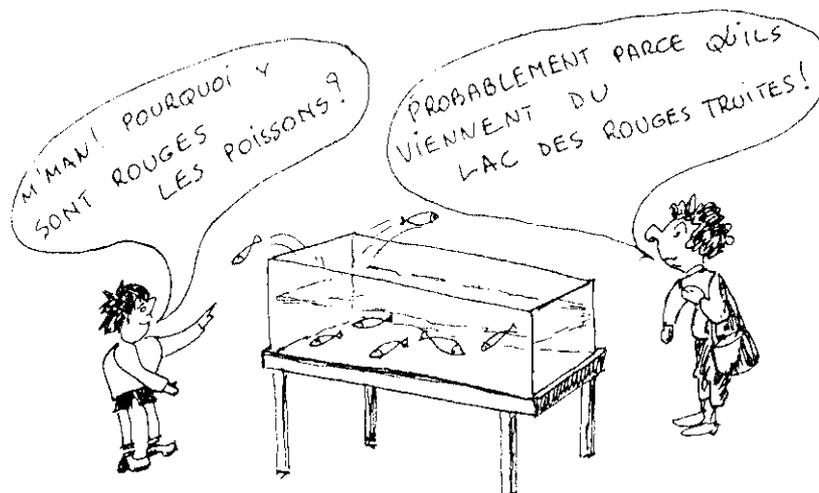
- Une station de pompage (l'Abbaye)
- 27 Réservoirs d'une capacité totale de 8 235 mètres-cube.
- 250 kilomètres de canalisations
- Valeur actuelle du réseau: 250 000 000 Fr.
- Population desservie : 14 500 personnes

...ou les DÉBUTS de l'EAU COURANTE!

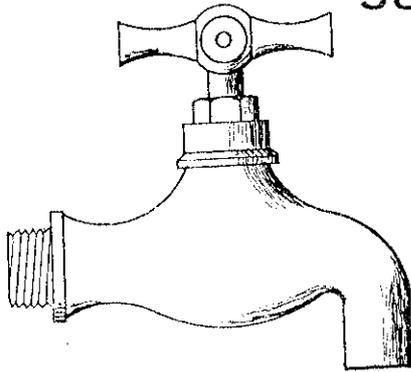
Très remarqué, "la goutte d'eau". Thème de réflexion traité avec beaucoup de finesse par les élèves de l'école de PRENOVEL- Les PIARDS. Chaque goutte d'eau avait une signification. Une bonne leçon d'observation que nous donnent ces enfants. Félicitation à leur "maitresse".

Pour terminer, Jean GASQUI avait accaparé la cuisine... pour y présenter une collection de timbres et de documents philatéliques.

L'eau, inspiratrice des peintres et muse de poètes était représentée par plusieurs oeuvres exécutées par des artistes locaux, sans oublier un extrait du "Lac" de LAMARTINE.



QUELQUES CHIFFRES SUR LES CONSOMMATIONS D'EAU...*



Sur le réseau du Syndicat des Eaux du GRANDVAUX, la consommation moyenne actuelle par habitant est de 220 litres par jour, soit environ 80 mètres-cube par an.

Les consommations courantes:

Une chasse d'eau (W.C.)	11 litres	Un lave-linge (5 kg)	130 litres
Un lave-vaisselle	80 litres	Faire sa vaisselle	30 litres
Laver sa voiture	env. 190 litres	Arroser le jardin	20 litres/ m ²
Douche	25 à 50 litres	Un bain	150 à 200 litres

Les fuites:

Un goutte à goutte (joint défectueux) 4 litres par heure,
soit 35 mètres-cube par an.

Un filet d'eau 16 litres par heure, soit 140 mètres-cube par an.

Une chasse d'eau (W.C.) 25 litres par heure soit 219 mètres-cube par an.

Sans commentaires....



* Renseignements fournis par l'exploitant du réseau:

Société de Distribution d'Eau Intercommunales -

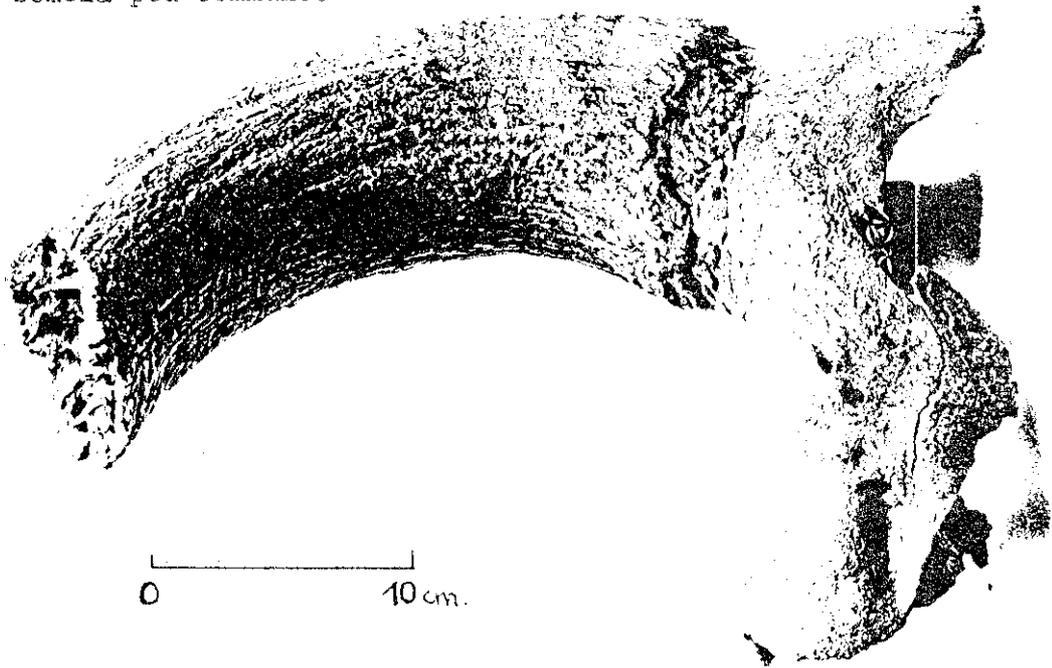
Agence de Morez - 58, rue de la République

- 39400 MOREZ -

Les visiteurs de l'exposition ont certainement été étonnés d'y découvrir un fragment de corne d'auroch. Voici quelques explications concernant cet objet.

UN AUROCH ... A ST-LAURENT ... IL Y A 8000 ANS ...!

Le hasard a voulu qu'un jour de décembre 1974, l'oeil curieux de Lily CHARLET, employé à la commune, se pose sur ce qui lui parut ressembler à un morceau de corne. Mais la taille même de cette corne lui sembla peu commune.



Plusieurs personnes à qui il fit part de sa découverte conclurent qu'elle offrait assurément un intérêt certain: s'agissait-il d'une défense de mammouth ...? ou d'une corne d'auroch...? Il fallait l'avis de personnes compétentes en matière de préhistoire.

La "trouvaille" fut donc remise dans les mains de Mr Michel CAMPY, professeur agrégé, Assistant au laboratoire de Géologie Historique et Paléontologie de BESANCON.

De l'étude détaillée qui fut faite, il ressort que l'on se trouvait en présence d'un demi massacre droit (terme de vennerie) d'un grand bovidé, en très bon état de conservation.

Lorsque la corne était surmontée de sa gaine cornée, elle devait mesurer une soixantaine de centimètres ; l'envergure des cornes dépassait donc largement un mètre ...



Le fossile de Saint-LAURENT provient d'un boeuf primitif, animal comparable aux derniers survivants décrits en Allemagne au XVIII^e siècle.

C'est l'ancêtre lointain de nos boeufs actuels. Il était de taille supérieure et ses cornes étaient très grandes.

Il y a environ 10 000 ans, les glaciers qui recouvraient la région se sont retirés. L'auroch y serait donc apparu après lors d'une période encore froide lorsque la végétation forestière était encore peu développée.

Aucun témoignage humain n'a été signalé dans l'environnement proche. La mort de cet animal a-t-elle une cause humaine ? Il est difficile de le dire. Il est par contre plausible de penser qu'il s'est enlisé sur le bord marécageux de la tourbière, en état de faiblesse (âge avancé ou aboutissement d'une chasse.)



Ces précieux renseignements nous ont été communiqués par Mr J.L. GRILLET ancien directeur du groupe scolaire Antoine LYONNET

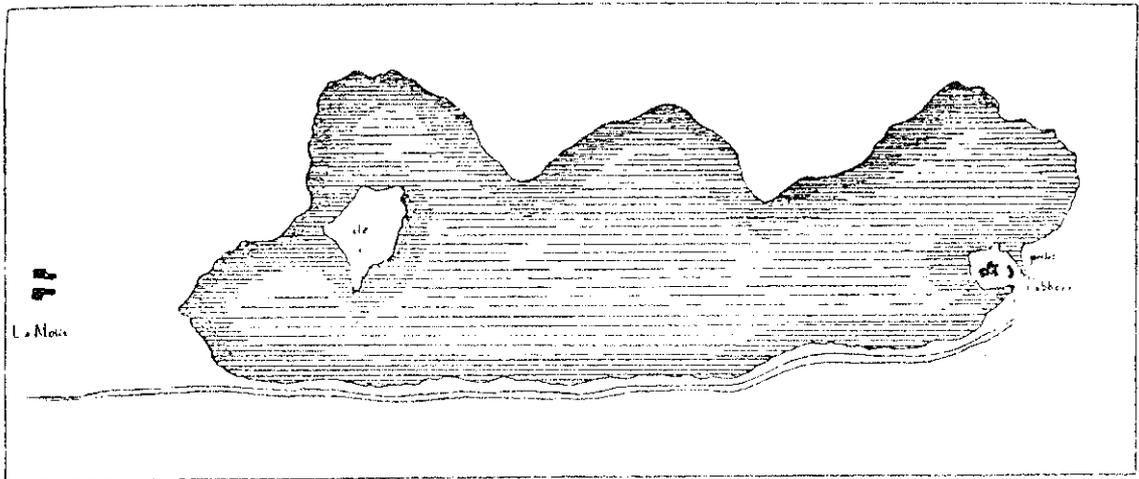
Merci Jean-Louis.

EN MARGE DE L'EXPOSITION ...

Que reste-t-il de l'Abbaye ?

BREF... ET PRUDENT HISTORIQUE

Selon Dom BENOIT, " C'est auprès de ce lac (de l'Abbaye), puis bientôt sur ce lac lui-même que les moines de CONDAT s'établissent. Le monastère en effet, fut d'abord bâti à la MOTTE, à un kilomètre environ (au sud) du lac; il fut ensuite transféré dans l'île voisine.



Cette île maintenant est sous les eaux (?), mais lorsque le niveau du lac baisse un peu on aperçoit encore les vestiges d'anciennes constructions.

Remarquons-le, l'établissement de la MOTTE et de l'île ne se trouvait point à l'extrémité septentrionale du lac, dans l'endroit qui porte aujourd'hui le nom d'ABBAYE et où nous verrons établir un autre monastère au XII^e siècle."

Par contre, l'abbé MAILLET-GUY, dans son "Histoire du Grandvaux" et compte tenu de ses recherches, estime "qu'il n'y a aucune nécessité historique à installer nos moines à la MOTTE. Quel texte nous y oblige avec précision ? C'est une pure supposition de dire que le monastère fut d'abord bâti à la MOTTE, à un kilomètre environ du lac, et ensuite transporté dans l'île voisine. La raison de sécurité suffit à exclure

cette hypothèse. La MOTTE n'était-ce pas, là comme ailleurs, et plus tard seulement, un minuscule château environné de fossés et de palissades en bois, genre de fortification, destiné, comme la tour des FARODS, à protéger le prieuré de l'île voisine".

Ce qui paraît toutefois indiscutable, c'est la présence d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments sur l'île. L' "Histoire du Grandvaux" précisait, en 1933, que "...sur ce terrain formant presque île, et le plus souvent baigné par les eaux, pousse non seulement de la lèche, mais aussi des vernes et quelque peu de maigre bois, qui ne saurait prendre racine que dans des ruines calcaires d'une vieille bâtisse. C'est là, conformément à la tradition, que s'élevait le prieuré du VI^e siècle jusqu'au commencement du XII^e siècle. Il aurait été abandonné plutôt que détruit. "

A cette époque, l'existence " d'un moulin dépendant de l'Abbaye" est signalée (actuellement scierie MICHEL-GROSJEAN)

Il ne serait pas sans intérêt de procéder à une visite de ce site sous réserve, bien entendu, de l'accord du propriétaire du lac.

LE PRIEURE DE L'ABBAYE

Les archives de l'Abbaye de Saint-CLAUDE ont fourni à l'abbé MAILLET-GUY un certain nombre de documents permettant d'écrire l'histoire de cette période.

C'est vers le milieu du XII^e siècle, que GERARD I^e, Comte de VIEHNE et de MACON, s'adresse à l'Abbaye d'ABONDANCE en Savoie, monastère de chanoines réguliers sous la règle de St-AUGUSTIN, et en obtient des religieux pour le rétablissement du prieuré de GRANDVAUX.

L'acte de fondation de l'Abbaye "de GRANDVAL" par celle d'ABONDANCE porte la date du 28 Février 1172.

Selon M. ROUSSET, "...respectant la perfection de l'observance canonique, les bâtiments se composaient d'un cloître carré, au milieu duquel était une grande cour, où s'élevait l'église. "

Mais au XII^e siècle, les moines comme les séculiers, ne pouvaient habiter en sécurité que derrière des remparts.

Le lac enveloppait de trois côtés le tertre où était le monastère; un fossé fut creusé du quatrième côté. Le lac et ce fossé qui se confondait avec lui formaient une première ligne de fortification. Les murs épais du monastère et plusieurs tours formaient une seconde ligne. Un pont-levis jeté sur le fossé aboutissait à un large portail fortifié. Ce pont aboutissait au portail du prieuré, c'est à dire de l'enceinte.

On signale encore la présence de deux tours: "l'une au levant, sur le portail, l'autre au midi." Il n'est pas impossible qu'il y ait eu également deux autres tours: l'une au "couchant", l'autre au nord.

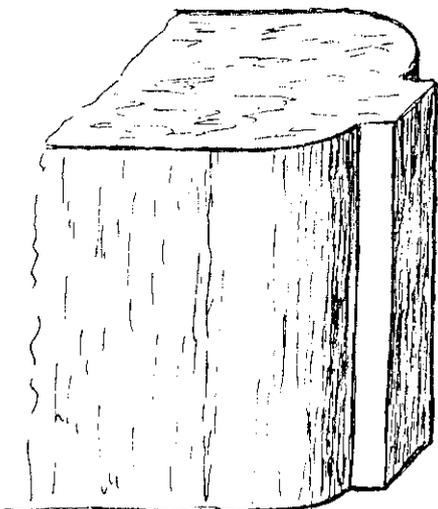
Les archives nous révèlent la date de nombreuses réfections: 1644, 1649, 1652, 1657,...

En novembre 1681, Roland MARTIN-GOUSSET, maitre maçon à FORT du PLASSE est chargé "d'enlever tous les matériaux et marrins (?) qui sont dans l'Abbaye proche de l'église où sont les vestiges d'un vieux écurie, et dans deux maisons voisines joignant la grande cuisine et jardin du sacristain... Il devra transporter ces matériaux dans l'enclos de l'Abbaye, les pierres de taille et autres grosses pierres en un monceau.."

CE QU'IL RESTE DE L'ABBAYE ...

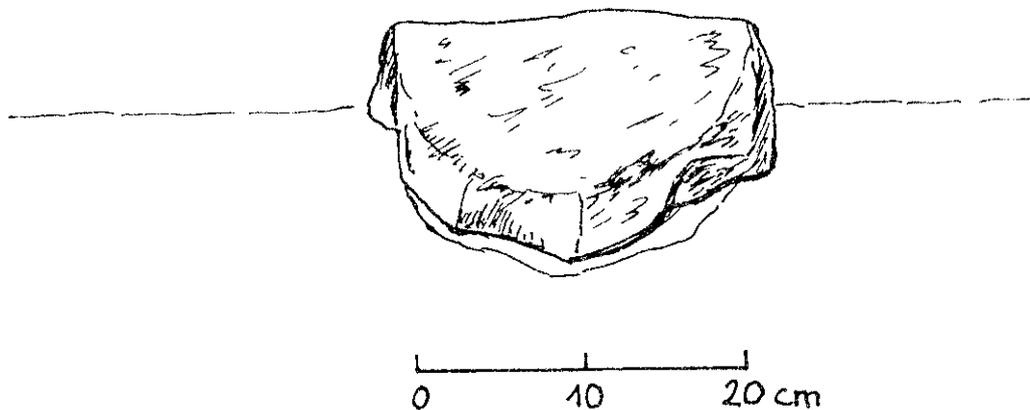
S'il a été demandé au sieur MARTIN-GOUSSET de mettre "en monceau" les pierres de taille et autres grosses pierres dans l'enclos de l'Abbaye, c'est probablement dans le but de les réutiliser un jour !

Il faut encore noter que la plupart des maisons anciennes construites "en dur" datent de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e siècle.

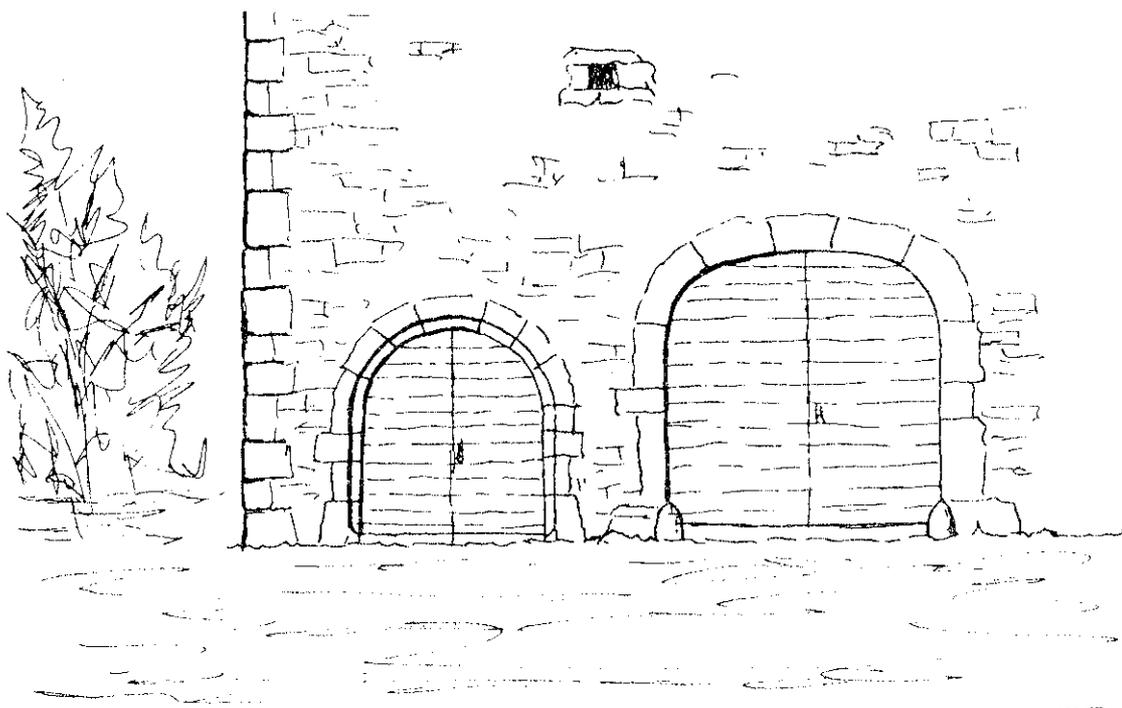


Il ne faut donc pas être étonné de découvrir dans les murs de la ferme BURLET des pierres taillées datant d'une autre époque, et de la même forme que celles formant l'encadrement du porche de l'église de l'Abbaye...

A l'intérieur de la ferme, au pied du mur séparant la grange du reste du bâtiment, apparaissent, dépassant le niveau du sol d'une dizaine de centimètres, deux pierres taillées à plusieurs pans. Il s'agit peut-être de bases de colonnes supportant des arcades ?

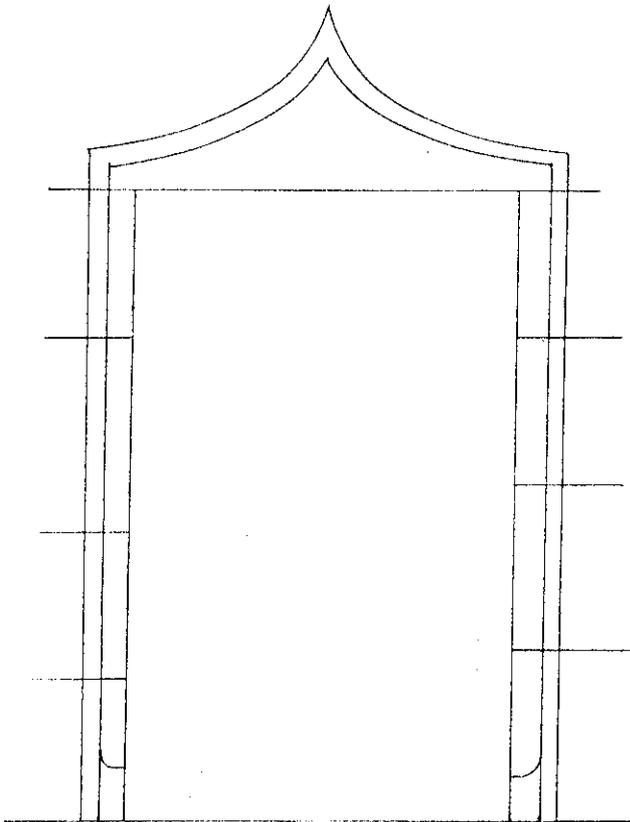


A remarquer également les deux grandes portes situées sur la façade "est" de la ferme. L'une est une porte de grange classique, l'autre (celle de gauche) n'est pas du même style.

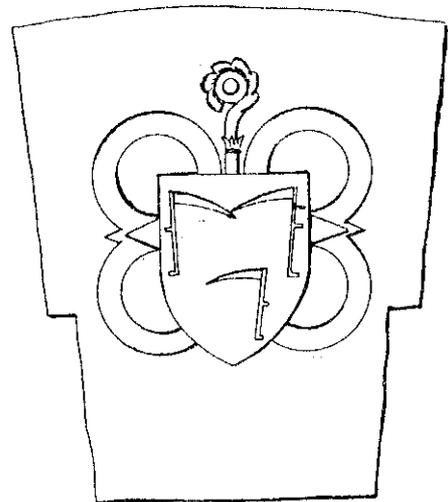


Toujours à l'intérieur de la ferme BURLET, dans la cuisine, on peut remarquer deux encadrements de portes, avec linteaux en accolade. Dans cette même pièce devait se trouver la cheminée de la maison abbatiale. Une pierre armoriée en provenant, sur laquelle est gravée une crosse abbatiale qui traverse un écusson "d'azur à trois faux d'argent emmanchées d'or ", a été récupérée et placée dans l'église au dessus des fonts baptismaux. Ce sont les armes des FAUQUIER.

Une autre pierre portant une gravure semblable ferme la voûte d'un captage situé à 50 mètres à l'est de la route de St-CLAUDE, à droite du cimetière. On appelait cet ouvrage " la fontaine du seigneur". Elle alimente encore actuellement la fontaine du centre du hameau de l'Abbaye.



Linteau en accolade



ARMOIRIES des FAUQUIER
(vers 1465)

Quelques jours avant l'ouverture de l'exposition, des travaux de terrassement ont été effectués devant la ferme. On ressorti de terre une pierre taillée, d'une forme particulière ... que notre ami Noël GAILLARD s'est empressé de "sauver" et de déposer avec soin contre la façade du bâtiment, où elle est toujours visible.

Ce site mériterait certainement d'être examiné par des personnes compétentes. Peut-être serait-il alors possible d'en connaître d'avantage sur ces témoins de notre histoire locale.

J.L.



LA FONTAINE DU SEIGNEUR

Bibliographie: Dom BENOIT. Hist. de l'Abbaye et de la terre de St-CLAUDE
 Abbé L. MAILLET-GUY. Histoire de GRANDVAUX.
 ROUSSET. Dictionnaire des communes du JURA.

UN PEU D'HISTOIRE

LE GRANDVAUX IL Y A 200 ANS

SUITE III

1790 - 1792

LES PRETRES DU GRANDVAUX

ET

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

LE CLERGE DU GRANDVAUX EN 1788-

Le 30 octobre 1788, à l'occasion de la bénédiction de la grosse cloche tout le clergé du Grandvaux était réuni dans l'église de St-Laurent comme huit jours avant pour les obsèques de Julitte MATHIEU, épouse de FERREZ Augustin, marraine dont le nom était gravé dans le bronze de la cloche. Elle avait été remplacée par Thérèse VUILLERMOT, épouse de François Régis FERREZ, le parrain était Jean-Baptiste BESSON, greffier de justice du Grandvaux.(1)

Les prêtres qui ont assisté à l'une ou l'autre cérémonie ont signé le registre ; il s'agit de :

Pierre-Joseph MARTELET curé de l'Abbaye depuis 1753 et de **François-Nicolas MARTIN** son vicaire depuis 1783,

Claude GRAND curé de St-Laurent depuis 1767 et de son vicaire **Etienne COMTE**,

Philippe ROCHET curé de Fort du Plasne depuis 1784 et de son vicaire **COLOMB** remplacé le 30 octobre par **LE ROY**,

Jean-Baptiste GOUSSET vicaire-chef de St-Pierre depuis 1777,

Claude-Joseph MARTELET, frère du curé de l'Abbaye, vicaire-chef de Prénovel depuis 1756,

Pierre ODOBEZ vicaire des Piards depuis 1786.

Plusieurs prêtres granvalliers ou du voisinage avaient honoré l'une ou l'autre des célébrations de leur présence :

Augustin FEBVRE curé de La Rixouse depuis 1765,

Jean-Baptiste BONNEVILLE prêtre de Valfin,

Félix FERREZ acolyte, professeur de théologie au séminaire de St-Claude.

LA SUPPRESSION DES DIMES-

Dans la nuit du 4 août 1789, l'abolition des privilèges entraîna celle des bénéfices propres au clergé notamment des dîmes. Dans la Terre de St-Claude, terre d'église, la dîme était versée en nature à raison de " onze l'un " c'est-à-dire une gerbe sur onze, au bénéfice de l'évêque successeur de l'abbé de St-Claude. Depuis 1738 les dîmes étaient afferméées en livres (1) et par périodes de 9 ans en même temps que les lods (droits de mutation), échutes (application de la mainmorte) (2) etc.....

En 1786, le montant total de ces fermages s'élevait dans le Grandvaux à 7718 livres, soit :

Rivière-devant	11111.	Saint-Laurent	11251.
Grande Rivière	16341.	Fort du Plasne	8271.
Rivière derrière	9531.	Lac des Rou.truites	7681.
La Chaumusse	10501.	Prénoval, les Piards	2501. (3)

Ce montant avait peu varié depuis la sécularisation de l'Abbaye en 1748 date à laquelle il avait été évalué à 8000 livres.

La portion congrue (4) revenant aux membres du clergé séculier était bien inférieure au produit des dîmes. A titre d'exemple on peut citer 2 chiffres ;

- le 30-8-1757 , la chapelle St-Laurent est érigée en église paroissiale ; la portion congrue accordée au curé est fixée à 300 livres.
- le 10-10-1761, la chapelle St-Pierre, aux Ferrez, est élevée au rang d'église succursale ; "le sieur curé de Grandvaux garde ses droits et il est accordé au vicaire la portion congrue de 150 livres"

NATIONALISATION DES BIENS DU CLERGE -

En contre-partie de la suppression des dîmes et sur proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, l'Assemblée Nationale pour subvenir à "l'entretien des ministres du culte et au soulagement des pauvres" décide de mettre les biens du clergé à la disposition de la Nation et de doter les prêtres de façon à ce que "aucune cure ne reçoive moins de 1200 livres par année, non compris le logement et le jardin en dépendant" (Decret du 2-11-1789).

Pour emporter l'adhésion de l'Assemblée, on lui avait présenté un mainmortable du Jura, vénérable vieillard de 120 ans (5). Il est vrai que nos ancêtres, loin d'avoir la condition de serfs - et il s'en faut - étaient encore mainmortables en 1789.

La suppression des dîmes fut appliquée progressivement ; par une lettre-patente du 22-4-1790, le Roy arrête que les dîmes continueront à être perçues jusqu'au 31-12-1790 étant entendu que les ecclésiastiques, qui seront payés en argent à compter du 1er janvier 1790 devront, s'il y a lieu, rendre compte de la différence.

Le petit clergé de la Terre de St-Claude accepta d'autant plus facilement la nouvelle situation que son revenu s'en trouvait augmenté de façon substantielle. Dans le Grandvaux, depuis des siècles et jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle (lors de l'erection de St-Laurent en cure), les prêtres étaient formés et vivaient dans la "familiarité" du curé de l'Abbaye et devaient être nés et avoir été baptisés dans la paroisse autrement dit dans le Grandvaux. Issus du peuple dont ils étaient les pasteurs, ils entretenaient avec leurs paroissiens des liens de parenté et étaient attachés à leur terroir.

En 1789 la situation a évolué mais la plupart des prêtres en exercice dans le Grandvaux et dans le voisinage (Morez, La Rixouse) sont des grandvalliers : Martelet, Martin, Gousset, Odobez, Febvre, Bouvet (à Morez). Ils prennent tous parti pour la Révolution de 1789, qu'ils soient ou non grandvalliers, et plus particulièrement les trois curés. Ils président les assemblées électorales communales ou cantonale qui sont convoquées par eux dans les églises, au son des cloches après la messe ; ils sont même élus. (Voir LE LIEN n° 29 p.37 et 38).

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

Alors que le 14 juillet 1790 le curé **C.GRAND** célèbre avec éclat la fête de la Fédération (Voir LE LIEN n°30 p.18 et 19) une décision de l'Assemblée Nationale, qui passa d'abord inaperçue dans nos montagnes, remis en cause l'adhésion du clergé à la Révolution et joua un rôle important dans la suite des évènements.

La Constitution civile du clergé, présentée par l'abbé Grégoire et deux avocats parisiens, Camus et Treilhard, fut votée le 12 juillet 1790. Elle réformait totalement l'organisation et la structure de l'Eglise de France. D'inspiration gallicane c'est à dire libérée de la tutelle du pape, elle prévoyait notamment ;

- l'alignement des évêchés sur les départements au nombre de 83,
- l'élection des évêques et des prêtres qui reçoivent l'investiture canonique, les premiers des archevêques et les seconds des évêques le pape étant simplement avisé,
- l'obligation pour les membres du clergé avant d'entrer en fonction de prêter serment de fidélité à la Nation et au Roy ainsi qu'à la Constitution

Le Roy après avoir beaucoup hésité donna son accord le 24 août 1790. C'est l'obligation du serment qui provoqua la cassure entre les prêtres constitutionnels ou jureurs et les prêtres réfractaires ou insermentés. Face au peu d'empressement mis par certains ecclésiastiques à prêter le serment, l'Assemblée Nationale par un décret du 27 novembre 1790 sanctionné par le Roy le 26 décembre 1790 mis les prêtres en fonction en demeure de prêter le serment dans les huit jours, en fait avant la fin du mois de janvier.

Les prêtres du Jura et le serment-

Dans le Jura l'évêque Monseigneur de Chabot, dont le ressort de compétence était fortement modifié, refuse le serment et se réfugie en Suisse le 10 février 1791. Le 27 mars 1791, à la suite du refus de l'abbé Guillot curé d'Orchamps, François-Xavier Moïse, professeur de théologie au collège de Dole, est élu évêque du Jura par 241 suffrages au premier scrutin.

Maillet-Guy estime le nombre des prêtres jureurs du Jura à 66% de l'effectif du clergé ; si l'on en croit J. et J. Bécu (6) qui dénombrent 335 serments purs et simples et 134 refus ou rétractions après serment on aboutit à 71,4% de jureurs. Il est difficile d'avoir une connaissance précise du nombre des prêtres jureurs et du nombre des rétractions. Celles-ci sont intervenues lorsque le pape, tardivement par un bref du 13 avril 1791, déclara que les prêtres constitutionnels étaient suspens de toute fonction.

Le serment exigé par le décret du 26 décembre 1790 était ainsi libellé ; "Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy". Il impliquait à l'évidence l'acceptation de la Constitution du clergé.

Dans le Grandvaux tous les prêtres en exercice prononcèrent le serment pur et simple, solennellement à l'issue d'une messe célébrée dans l'église de leur paroisse ; le procès-verbal est consigné sur le registre des délibérations de la commune. Ces serments furent prêtés au cours du mois de janvier 1791 par :

- P.J. MARTELET à l'Abbaye en janvier
- F.N. MARTIN à l'Abbaye ou à Prénovel dont il était devenu vicaire en chef en 90-91.
- Cl. GRAND et son vicaire E.COMTE à St-Laurent le 9-1 91.
- P.ROCHET et son vicaire Pierre PONARD à Fort du Plasne le 23-1-91.
- J.B.GOUSSET , vicaire chef à St-Pierre le 23-1-91.
- C.J.MARTELET vicaire chef de Prénovel, élu curé de Molinges le 3-4-91.
- P.ODOBEZ, vicaire chef des Piards, élu curé des Crozets le 22-5-91 où il renouvelle le serment.

Trois curés d'origine grandvallière en fonction au voisinage prêtèrent le serment :

- Augustin BESSON, curé de Morbier,
- Hyacinthe BOUVET, curé de Morez,
- Augustin FEBVRE, curé de La Rixouse (7), alors que son vicaire et neveu, Alexandre FEBVRE refusait le serment

Ces serments n'étaient pas toujours aussi "purs et simples" qu'on l'affirme:

- sur le registre des délibérations de St-Pierre, l'abbé GOUSSET a ajouté après le texte du serment "sauf le droit de Dieu" ; ces mots ont été rayés et le prêtre a fait suivre sa signature de "j'approuve la rature". Il n'en restera pas moins à son poste, parmi ses paroissiens jusqu'au 17 mars 1794 , début de la Terreur.

- sur le registre des délibérations de la commune de St-Laurent la prestation de serment du curé Cl.GRAND et de son vicaire Etienne COMTE est enregistrée ; les mots "remplir son devoir" remplacent les mots rayés " de s'opposer de toutes forces à ce qui pourrait être contraire à la religion catholique, apostolique et romaine". Ces derniers termes prouvent que le serment a été extorqué au vicaire par le curé dont la forte personnalité étaient toute acquise à la Révolution. D'ailleurs E.COMTE quitta rapidement son poste et fut remplacé par Philippe VILLARD.(8).

SITUATION DES PRETRES REFRACTAIRES-

En fait pendant l'année 1791 les prêtres réfractaires purent continuer à exercer le culte dans les églises, un décret leur avait même accordé une pension de 300 livres. C'est le cas du curé de Villemotier en Bresse Augustin BENIER, ex vicaire de Fort du Plasne qui, retiré à La Chaumusse, célèbre la messe dans l'église de St-Laurent. Le 29 janvier 1792, le conseil municipal, pour éviter d'attirer les fanatiques des autres paroisses et provoquer des disputes et insultes, lui fixe des plages horaires pour dire la messe. Félix FERREZ, professeur au séminaire de St-Claude qui avait refusé le serment en même temps que l'évêque de CHABOT et résidait à St-Pierre chez son frère Basile, célébrait la messe dans l'église de St-Pierre avec le consentement du vicaire chef l'abbé J.B. GOUSSET. Le conseil municipal le 22 février 1792, le maire étant absent "pour cause de suspicion", interdit à l'unanimité aux prêtres non assermentés de disposer de l'église pour y célébrer la messe.(9)

à suivre ...

Jean FERREZ.

L'abondance des matières ne nous permet pas, à notre grand regret de passer en totalité l'étude de Monsieur Jean FERREZ. Vous pourrez prendre connaissance de la suite de cet article dans le prochain numéro du "LIEN " (Juillet 1992.) Toutes nos excuses...

NOS PROJETS 1992

Le PETIT BAL COSTUME pour les enfants

Aura lieu à la salle des fêtes des PIARDS, Dimanche 22 Mars .
Nous espérons que, comme toujours, vous serez nombreux pour l'animer.

La SORTIE PEDESTRE du 1er Mai

Sur la piste et les traces de Monsieur André BERTHIER et de son équipe, sous la conduite de notre guide Monsieur Maxime COTTET à la CHAUX des CROTENAY... ALESIA ? (voir le LIEN N° 31)

FORUM de la NATURE au Collège Louis BOUVIER (St LAURENT)

Les 13, 14, 15 Mars à la demande de Monsieur Guy RATHIER, le nouveau Principal.

EXPOSITION 1992

Prévue également en 1992. Thème et lieu à décider.

Auguste BAILLY.

Bientôt le point sur nos recherches. Déjà près de 40 livres rassemblés...

SOIREE-DEBAT

Programmée courant Mars. Thème et date non arrêtés...

BILAN 1991

(Arrêté des écritures au 30 Novembre 1991.)

	RECETTES =====	DEPENSES =====
Cotisations	18.325,00	
Dons divers	1.099,00	
Subventions (A)	3.410,00	
" LE LIEN "	340,00	8.058,00
<u>ACTIVITES :</u>		
	Recettes	Dépenses
Animations	1.320,50	4.360,02
Petit Bal		
Costumé Enfants	2.802,00	2.490,80
Saint-Laurent		
Sortie 1er Mai	1.079,20	941,00
Expo "L'EAU" à		
l'ABBAYE	7.898,00	5.443,58
Opération " His-		
toire du Grandvaux "		
Réédition	34.535,00	40.313,22
	-----	-----
	47.634,70	53.548,62
	=====	=====
Assurances		620,68
Cotisations-Abonnements		330,00
Bibliothèque		3.108,86
Frais de P.T.T.		779,00
Frais de bureau		1.567,99
Téléphone		183,57
Matériel		1.270,70
Revenus /placements financiers	4651,58	
	-----	-----
	75.460,28	69.467,42
	=====	=====
EXCEDENT 1991 =		5.992,86

		75.460,28
		=====
Report à nouveau 1990 :	78.028,89	
Excedent 1991	5.992,86	

Report à nouveau (B)	84.021,75	
	=====	

(A) & (B) = Voir annexes page suivante .

Le Trésorier :
Jean GASQUI



BILAN 1991- Arrêté des écritures au 30 Novembre 1991.-

=====

A N N E X E S :

(A) SUBVENTIONS

a) Municipales :

/1990	: Chaux des Prés	200,00	
	Prénoyel	<u>200,00</u>	= 400,00

/1991	: Lac des Rouges		
	Truites	200,00	
	St-Laurent en		
	Grandvaux	2.000,00	
	St-Pierre	300,00	
	Grande-Rivière	<u>500,00</u>	= 3.000,00

----- = 3.400,00

b) autres subventions

= 10,00

Total

3.400,00

=====

(B) EXISTENCES au 30 Novembre 1991.

Caisse - Espèces	:	572,55
C.C.P. DIJON	:	8.591,93
Caisse d'EPARGNE :		
A/C /LIVRET		64.357,27
Portefeuille		
Obligations		10.500,00
		<u>74.857,27</u>

Total (B)

84.021,75

Cotisations :

Retards	30
Cotisations 91	341
Avances	4

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ HISTOIRE DU GRANDVAUX ~~XXXXXXXXXXXXXXXX~~

Des exemplaires de la réédition 1991 sont encore disponibles auprès des Amis du Grandvaux au prix de 345,00 F; (éventuellement en sus frais de port).

XXXX COTISATIONS XXXX

=====
Avez-vous pensé à régler votre cotisation ? (50 Francs)

A VERSER AU C.C.P. D I J O N 2861 -5 9 F -

M E R C I;



BIBLIOTHÈQUE

Nous rappelons que la BIBLIOTHÈQUE des AMIS du GRANDVAUX est ouverte chaque SAMEDI après-midi, de 14 h 30 à 17 heures à la Mairie de St-LAURENT.(1er étage)

C'est toujours un grand plaisir que de rencontrer des AMIS des LIVRES, atteints de la ...FUREUR de LIRE !

Nous disposons d'un large choix de "bouquins": policiers, romans, récits de guerre et résistance, voyages, bricolage, poèmes,... etc. De plus s'ajoutent des ouvrages d'auteurs régionaux tels que: Auguste BAILLY, Numa MAGNIN, Bernard CLAVEL, André BESSON, Abbé L. MAILLET-GUY (Histoire du GRANDVAUX)

Nous attendons votre visite... Merci.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

NOS DERNIERES ACQUISITIONS:

A L E S I A par André BERTHIER et André WARTELLE. Un ouvrage intéressant dont s'est inspiré Max COTTET lors de la soirée-débat du 2 Mars 1991.

Le J U R A par A. MELCOT. Dictionnaire historique, géographique et statistique du Département du JURA. (réédition)

La MONTAGNE JURASSIENNE par C. CHAMBARD, essai de géographie régionale

La VALLEE du HERISSON ses 31 cascades, par Jean-Luc MORDEFROID. Les cascades reprennent vie et "travaillent" et racontent ...

L' HERITAGE de la TERRE FRANC-COMTOISE, par Bernadette MARECHAL.

Découverte des lieux magiques de la montagne et des terres Franc-Comtoises.

Les JURASSIENS dans les CAMPS de CONCENTRATION, (Association des déportés du JURA) par Maurice CHOQUET, afin de réveiller les mémoires de cet impensable vécu.

250 COMBATTANTS de la RESISTANCE TMOIGNENT, par David DIAMANT.

Témoignages recueillis de Septembre 1944 à Décembre 1989. Le plus émouvant de ce livre, c'est la solidarité du peuple français et surtout la résistance dans les camps.

Après "La BICYCLETTE BLEUE" et "101 rue MARTIN" de Régine DESFORGES, cet auteur connu nous revient avec "Le DIABLE en RIT ENCORE" et "NOIR TANGO". Ces deux derniers ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque. Le récit débute à la guerre de 1939-1945 et se poursuit jusqu'à la recherche en Argentine des criminels de guerre.

La BIQUE en VOYAGE, de Numa MAGNIN, suite de "l'HISTOIRE de la BIQUE"

Narcisse BAILLY-MAITRE, surnommé "la Bique", ses aventures dans sa région de Franche-Comté. (Le thème de notre sortie du 1er Mai 1990: sur les pas de la BIQUE ...)

Le MEDECIN des PAUVRES, par Xavier de MONTEPIN. Réédition par les Editions Provinciales.

Des PAYS et des HOMMES, Editions LAROUSSE. Une très belle collection.

AMERIQUE du SUD, La CHINE, de très beaux voyages...

BOIS d'AMONT, Histoire et mémoire d'un village du Haut-JURA. Par l'abbé Francis BONO, curé de BOIS d'AMONT de 1968 à 1987.

MEURTRE sur le GRANDVAUX, de Bernard CLAVEL... Pas de commentaires...

Nous avons en rayons 18 ouvrages de cet auteur.

MAGALE de MAINTENON et BESANCON viennent de rejoindre BYSPACE et les autres ouvrages d'Auguste BAILLY, soit près de 40 titres.

Les HOMMES CELEBRES et les PERSONNALITES MARQUANTES de FRANCHE-COMTE, par Emile FOURQUET. (Réédition des Editions Provinciales)

-o-o-o-o-o-

Nous remercions aimablement les généreux donateurs d'ouvrages: Mrs Charles VILLENEUVE de St-PIERRE, Jean LOUVIER de St-LAURENT, Roger FERREZ de la CHAUMUSSE, Mme Y. ASCHENBRENNER de LYON, sans oublier les Editions Provinciales à BOURG en BRESSE.

Françoise G A S Q U I

Revenons un instant sur le roman de Bernard CLAVEL: "MEURTRE SUR LE GRANDVAUX", (Editions ALBIN MICHEL 1991)

Cet ouvrage a été apprécié de diverses façons par les lecteurs...

Voici un échange de correspondances entre Madame Denise PIARD, Présidente d'honneur des AMIS du GRANDVAUX, et l'auteur.

Cher Monsieur Bernard Clavel - Vous connaissez bien les Grandvalliers... que vous dites!! Vous avez montré du doigt, et de la plume, leur caractère entier, dur, inflexible, buté, cruel, intransigeant, sauvage ; les femmes plus que légères : inconscientes. Puisque "vous connaissez bien", vous avez beaucoup de raisons de penser qu'ils ne se sont pas laissé insulter sans réagir.

Je proteste donc : ~~excès~~ excès de mauvaise humeur !

Vous avez écrit, trop rapidement un livre : non, pas un livre, un scénario pour le prochain festival du film d'horreur d'Avoriaz ! Plus on en met, mieux ça vaut, plus ça paye... Un film rouge et noir !

Rouge du sang des 4 ou 5 assassinés gisant sous "le foyard" dans la même fosse creusée à la main par la victime, plus le taureau, plus le chien...

Noir de sentiment... Pas la moindre touche d'humain, de pitié, d'indulgence paternelle... Noir de paysages... "Il n'y avait jamais de beau temps, dans ce sombre paysage..."

La rapidité de l'écriture, la vivacité des dialogues suggèrent un film.

Mais ne l'appellez pas "Sur le Grandvaux", puisque vous dites avoir des amis par ici... Il ne fait pas bon s'appeler Reverchon maintenant en Grandvaux !

Pourtant nous vous aimions bien avant cette "incartade" ; Je ne passe jamais à Lons, rue des Ecoles, près des jardins de l'Ecole Normale sans penser aux personnages de vos premiers livres, sans penser à Julien de la Maison des Autres ...

Denise PIARD

Réponse de Monsieur Bernard CLAVEL - le 28/09/91

Madame - Votre lettre me désole et m'étonne. Bien des lectrices et lecteurs Grandvalliers m'ont écrit pour me remercier de ce roman. Car c'est un roman - qui met en action deux personnes du pays. Si vous jugez un peuple à travers deux personnes, c'est vous qui êtes dans l'erreur. Et c'est toute la littérature qu'il faudrait condamner. Auguste BAILLY devrait être détesté par les Grandvalliers, Mauriac haï par les Bordelais, Marcel AYME maudit par les Dolois, Giono par les Provençaux, Chamson par les gens des Cévennes, etc. etc.

J'ai le sentiment de n'avoir fait de tort à personne. Bien à vous

Bernard CLAVEL

Qu'en termes galants ces choses là sont dites ...

CHRONIQUE LA POSTE

230 PHILATÉLIQUE

UN PEU D'HISTOIRE POSTALE (IV)

par Michel Chapoutot

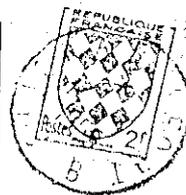
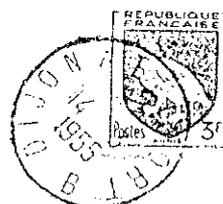
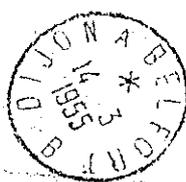
Suite des N° 29 & 30 du bulletin semestriel "LE LIEN".

REPRODUCTION DES OBLITERATIONS

A) AMBULANTS

d) Ligne DIJON A BELFORT et retour BELFORT A DIJON

Cachet à date " Type 3 "
 (Brigade B) "DIJON A BELFORT B"
 * I4 3 1955
 Lettre à destination de MOREZ



B) COURRIERS-CONVOYEURS

a) TRANSVERSALE ANDELOT-LA CLUSE

Voici une reproduction de certains d'entre-eux. En effet certains n'ont pas la qualité voulue pour être reproduits dans le Bulletin.

- ANDELOT A CHAMPAGNOLE et retour : Pas de documents
- ANDELOT A ST LAURENT et retour ST LAURENT A ANDELOT

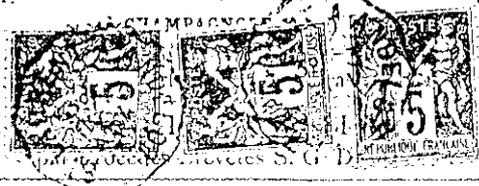
Grandes Scieries à Vapeur COMMERCE DE BOIS *Bois de toutes Essences*

reliefs par
 2 emb's particuliers
 A. LA C^e P. L. M.

* EMILE MAGNIN *

pour
 Charpentes et
 MENUISERIE

CHAMPAGNOLE



GRANDE FABRI

EMBALLAGE

Cachet à date
 " Type 2 "
 "ST LAURENT A ANDELOT"
 3°/13 NOV 97
 (3° = N° de départ du train)
 Lettre expédiée de CHAMPAGNOLE pour OULLINS (Rhône)



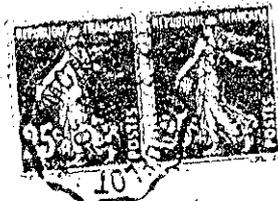
Lettre certainement remise au dernier train de la journée au départ de CHAMPAGNOLE et arrivée le lendemain à OULLINS et acheminée via ANDELOT, MOUCHARD et LYON.

- ANDELOT A MOREZ et retour MOREZ A ANDELOT



Cachet à date
 " Type 2 "
 "ANDELOT A MOREZ"
 1°/30 AOUT
 09 - Lettre pour VERS-MONTAGNE

Cachet à date
 " Type 2 "
 "MOREZ A ANDELOT"
 7/9 SEPT 30
 Lettre pour BODELSHEIM (Haut-Rhin)



Utilisation tardive de ce type de cachet. Existe en bleu.

- MOREZ A ST CLAUDE et retour ST CLAUDE A MOREZ

La ligne de chemin de fer de MOREZ à ST CLAUDE n'ayant été ouverte que le 1er août 1912, il n'existe que des cachets au Type 3.

"MOREZ A ST CLAUDE" 3° 15 6-15
Lettre en Franchise militaire (griffe du 56e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE/I3e COMPAGNIE) expédiée des ROUSSES pour MIRIBEL (Ain).

Flaux Rousset
2935 II/A
CLAUDE
15 6-15
d'après
Rousset



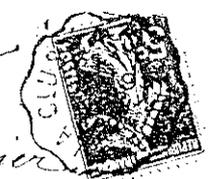
- LA CLUSE A MOREZ et retour :

- OYONNAX A LA CLUSE (seulement dans ce sens):

Pas de documents

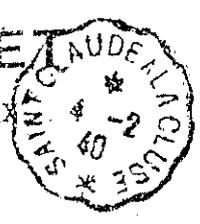
- LA CLUSE A ST CLAUDE et retour ST CLAUDE A LA CLUSE

LA CLUSE A SAINT CLAUDE et retour SAINT CLAUDE A LA CLUSE



ure d'Articles Celluloïd

ONCET
YONNAX

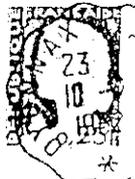


Cachet à date " Type 3 " "SAINT CLAUDE A LA CLUSE" * 4 -2 40. Lettre d'OYONNAX pour MARSEILLE. Tarif à 70c = Affranchissement de Factures (applicable I7/II/38 au 30/II/39) Ce pli aurait dû être taxé (80c à p. du I/I2)

Cachet à date " Type 2 " "LA CLUSE A ST CLAUDE" I°/19 NOV 09. Lettre pour SAINT CLAUDE. (Affranchissement à 10c, un 5c au dos)

- ANDELOT A OYONNAX et retour OYONNAX A ANDELOT

ANDELOT-EN-MGNE A OYONNAX et retour OYONNAX A ANDELOT-EN-MGNE



"OYONNAX A ANDELOT" 23H 10-7 1962. Cachet à date " Type 3 " avec indication horaire "23H" ce qui est rare sur ce type de cachet. Lettre des ROUSSES pour PARIS. Dernier type de cachet ayant été apposé par un convoyeur-ligne sur la transversale jurassienne ANDELOT-LA CLUSE.

"OYONNAX A ANDELOT-EN-MGNE" * 7 -II 1955. Cachet à date " Type 3 ". Lettre de MORBIER pour MONTESSON-LA-BORDE (Seine et-Oise).

b) AUTRES LIGNES POUVANT ACHEMINER DU COURRIER POUR LE HAUT-JURA

- DIJON A PONTARLIER et retour PONTARLIER A DIJON

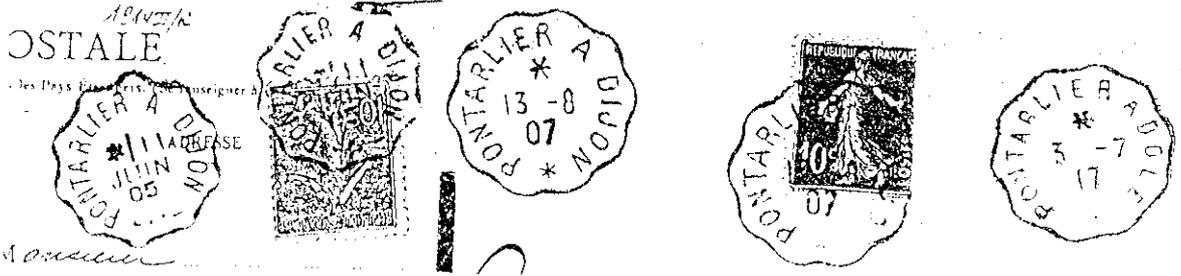
- DOLE A PONTARLIER et retour PONTARLIER A DOLE

Voir reproductions page suivante.

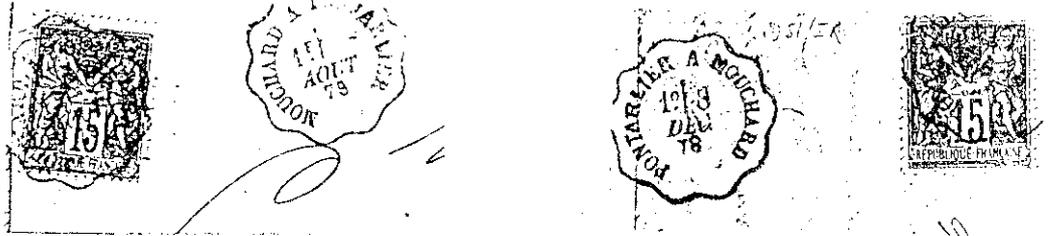
b)
Cachet à date " Type 2 "
"PONTARLIER A DIJON" *
*/II JUIL 05. Lettre de
MONTBARREY pour GENEVE.

Cachet à date " Type 3 "
"PONTARLIER A DIJON *"
* 13 -8 07. Lettre pour
MONTIGNY/LOING (S & M).

Cachet à date " Type 3 "
"PONTARLIER A DOLE *"
* 3 -7 I7. Lettre franche
de BERNE pour LYON.



- MOUCHARD A PONTARLIER et retour PONTARLIER A MOUCHARD

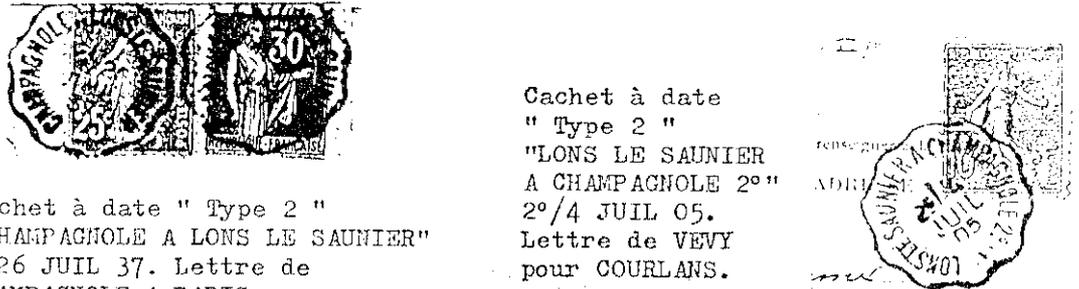


Cachet à date " Type I "
"MOUCHARD A PONTARLIER"
18/ AOUT 79. Lettre de
LA RIVIERE à CHAMPAGNOLE.

Cachet à date " Type I "
"PONTARLIER A MOUCHARD"
18/8 DEC 78. Lettre de
GENSEAU pour CHAMPAGNOLE.

Reproduction du cachet "MOUCHARD A PONTARLIER", seule pièce connue à ce
jour et non citée dans les catalogues spécialisés.

- CHAMPAGNOLE A LONS LE SAUNIER et retour LONS LE SAUNIER A CHAMPAGNOLE



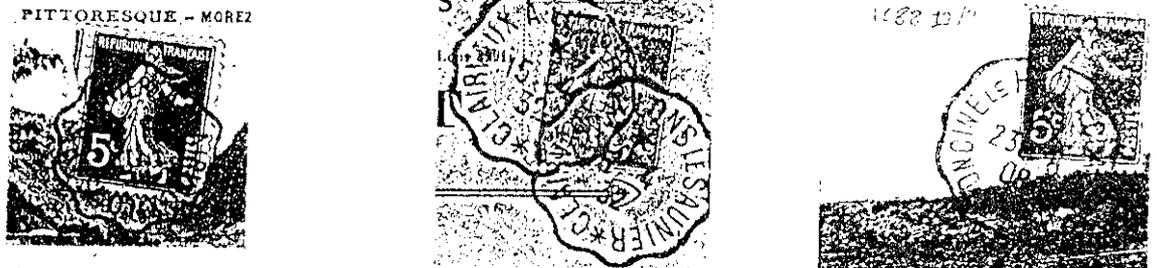
Cachet à date " Type 2 "
"CHAMPAGNOLE A LONS LE SAUNIER"
*/26 JUIL 37. Lettre de
CHAMPAGNOLE A PARIS.

Cachet à date
" Type 2 "
"LONS LE SAUNIER
A CHAMPAGNOLE 2°"
2°/4 JUIL 05.
Lettre de VEVEY
pour COURLANS.

c) CHEMIN DE FER SECONDAIRE LIGNE DE LONS LE SAUNIER A CLAIRVAUX et FONCINE-LE-HAUT

- CLAIRVAUX A LONS LE SAUNIER et
retour LONS LE SAUNIER A CLAIRVAUX

- CLAIRVAUX A FONCINE-LE-HAUT et
retour FONCINE-LE-HAUT A CLAIRVAUX



Cachet à date " Type 2 "
"LONS LE SAUNIER A CLAIRVAUX"
2/10 JUIL II. Carte pour LYON.

Cachet à date " Type 3 "
"CLAIRVAUX A LONS LE SAU
NIER" * 15 4 32. Lettre
de CONLIEGE pour ANGERS.

Cachet à date "Type 3"
"FONCINE-LE-HAUT A
CLAIRVAUX". 23 6 08.
Carte d'ILAY pour LONS.

(Fin de l'article sur les Services Postaux Ferroviaries)

(20)

Les Amis du Grandvaux

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

- ; CONVOCAATION POUR LES ASSEMBLEES DU VENDREDI 10 JANVIER 1992. -

Les Membres de la SOCIETE "LES AMIS DU GRANDVAUX " sont convoqués
le Vendredi 10 Janvier 1992 à 20 H 30 à la salle des GUILLONS,
Mairie de GRANDE RIVIERE, notre Siège Social en :

1°) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Ordre du jour = modification articles des Statuts .

2°) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Ordre du jour =

- Lecture et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 Janvier 1991.
- Compte rendu financier du Trésorier et approbation des comptes et Bilan 1991 -Voir "LE LIEN" N° 32 de Décembre 1991.
- Rapport moral du Président et rappel des différentes activités au cours de l'année et nos projets.
- Questions diverses.
- Renouvellement des membres du bureau.

XXXX -Pour terminer ,nous tirerons les " R O I S "....

Alors nous comptons sur votre présence et d'avance soyez
-en remercié et nos MEILLEURS VOEUX pour 1 9 9 2 .

=====

LES AMIS DU GRANDVAUX

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

La cotisation annuelle est fixée pour **19 92**
à 50 F.

En adhérant aux "AMIS DU GRANDVAUX"
vous bénéficiez de :

- Accès à la bibliothèque,
- Accès à la section philatélique,
- 2 bulletins de liaison par année "LE LIEN"
- Participation aux activités et sorties.

POUR RÉGLEMENT DES COTISATIONS

établir le chèque au nom de :

"LES AMIS DU GRANDVAUX"

Mairie de Grande Rivière

ou virement

C.C.P. DIJON 2861-59 F

Et remplir le bulletin d'adhésion
ci-dessous :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Age pour les - de 18 ans :

et autorisation parentale ci-dessous :

Date : Signature :